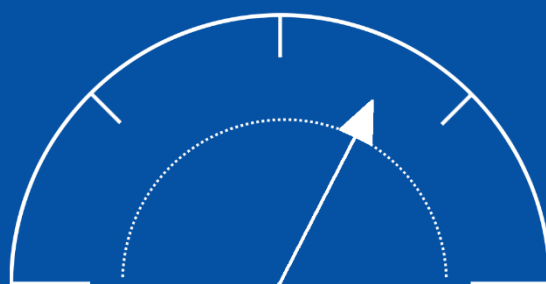


LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 40 – Août 2024



Éditorial :

En juillet 2024, le nombre de dossiers de surendettement déposés ressort en légère hausse de 3% par rapport à juillet 2023.

Sur les sept premiers mois de l'année 2024, la hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement décélère, à +12% par rapport à la même période de 2023. Ce nombre demeure inférieur de 10% à celui des sept premiers mois de 2019 qui reste l'année de référence (i.e. prépandémie).

Le nombre de désignations de droit au compte s'affiche en augmentation de 5% en juillet 2024 par rapport à juillet 2023. Sur les sept premiers mois de l'année 2024, il s'inscrit en baisse de 7% par rapport à la même période en 2023.

Le nombre des nouvelles inscriptions au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) progresse de 5% sur les sept premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période de 2023.





Les nouvelles déclarations au fichier central des chèques (FCC) baissent de 9% sur les sept premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.


Le nombre de demandes d'informations ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France sur des thématiques d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone – via le numéro unique 3414 – courrier, web via le site <http://www.banque-france.fr>) progresse de 9% sur les sept premiers mois de l'année 2024 par rapport au sept premiers mois de l'année 2023.

La fréquentation des pages correspondant aux services d'inclusion financière sur le site internet de la Banque de France augmente de 14% sur les sept premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.

L'ACCUEIL MULTICANAL DE LA BANQUE DE FRANCE POUR LES PARTICULIERS

**COMMENT
NOUS JOINDRE ?**

-  **DANS LA BANQUE DE FRANCE**
LA PLUS PROCHE de chez vous,
prioritairement sur rendez-vous
Nos unités vous accueillent
du lundi au vendredi.
Consultez-nous pour les horaires précis
-  **PAR TÉLÉPHONE**
34 14
« **allô Banque de France** »
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **PAR COURRIER**
Pour toutes demandes
Banque de France
TSA 50120
75035 Paris Cedex 01
-  **SUR NOTRE SITE INTERNET**
www.banque-france.fr
(espace Particuliers)



ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

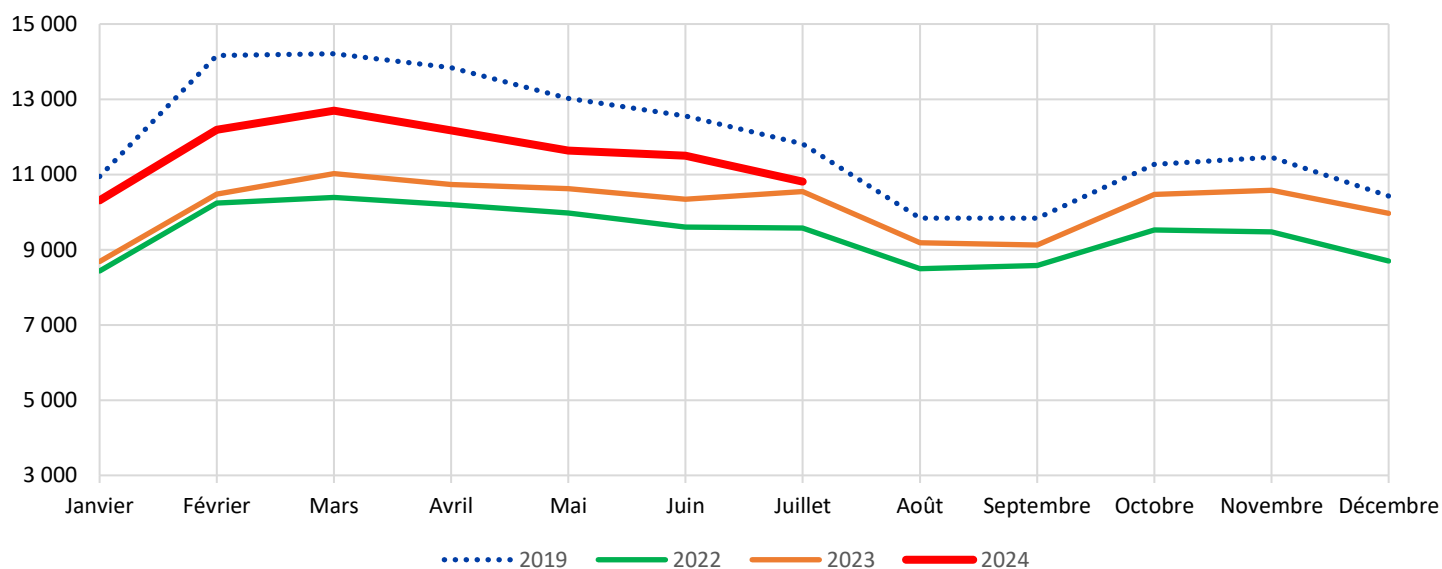
Dossiers déposés

Source : Banque de France

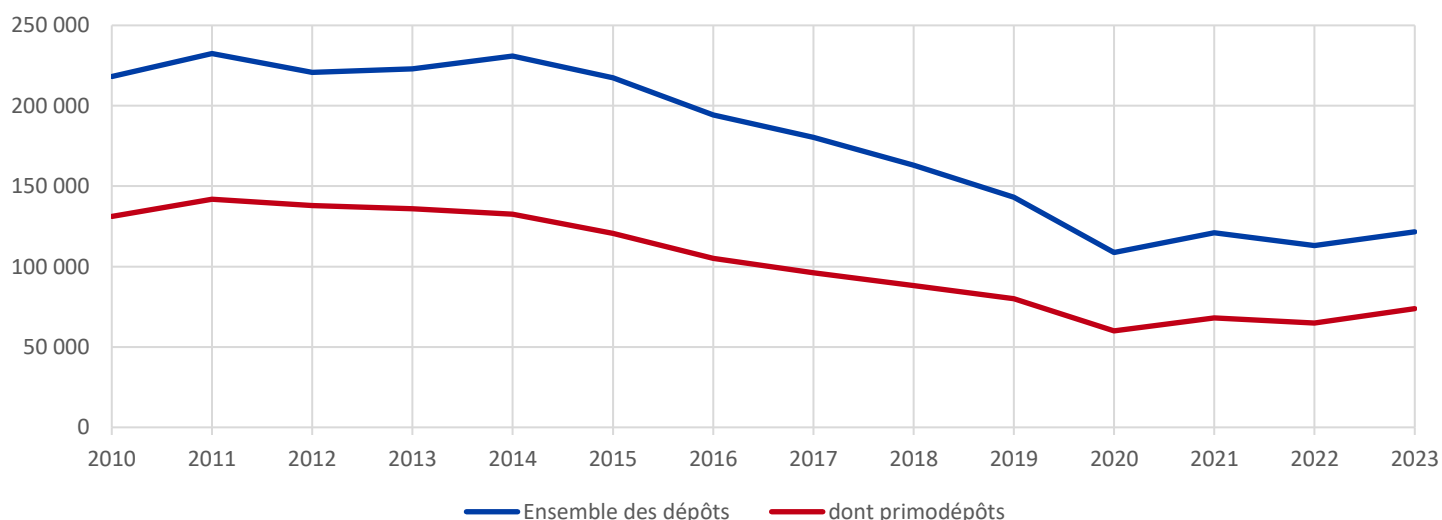
Juillet 2023	Juillet 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			juillet-23	juillet-24*	2024/2023	2024/2019
10 082	11 843	3%	71 636	81 184	12%	-10%

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Évolution mensuelle des dépôts de dossiers corrigés jours ouvrés (en unités)



Dépôts de dossiers de surendettement
données annuelles 2010-2023 (en unités)



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

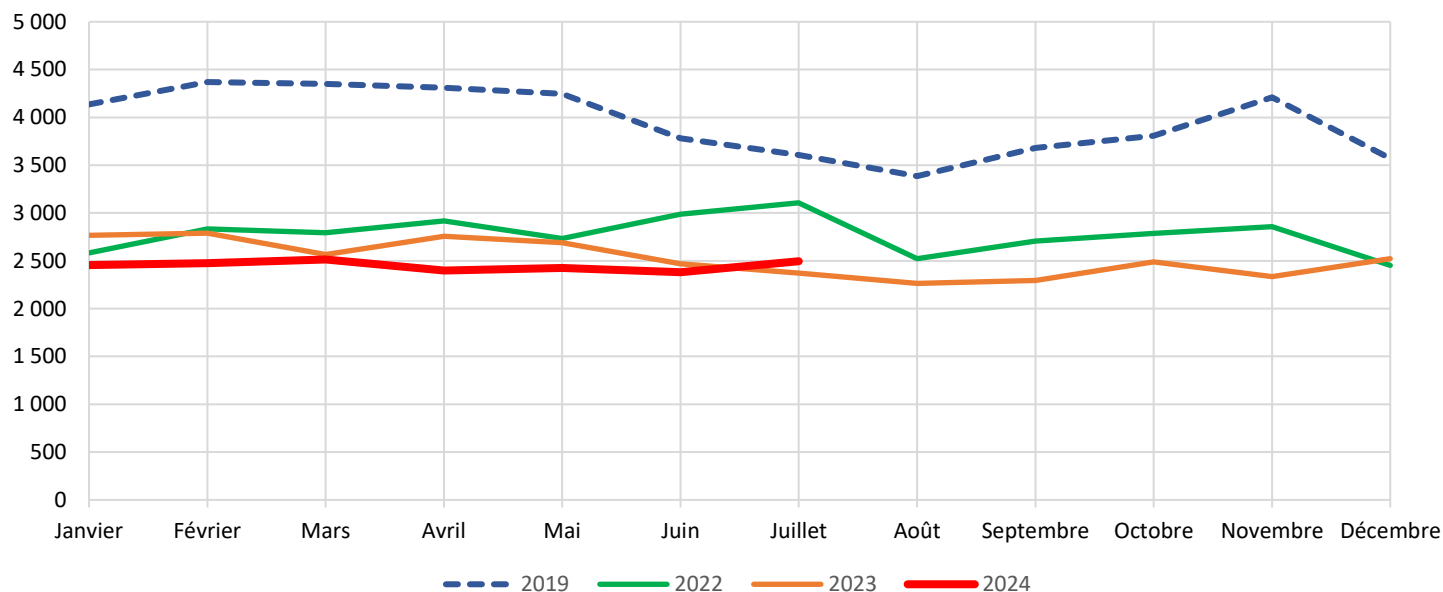
Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Source : Banque de France

Juillet 2023	Juillet 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			(à fin juillet 23)	(à fin juillet 24*)	2024/2023	2024/2019
2 268	2 734	5%	18 211	17 156	-7%	-40%

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Évolution mensuelle des désignations corrigées jours ouvrés (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultation

Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

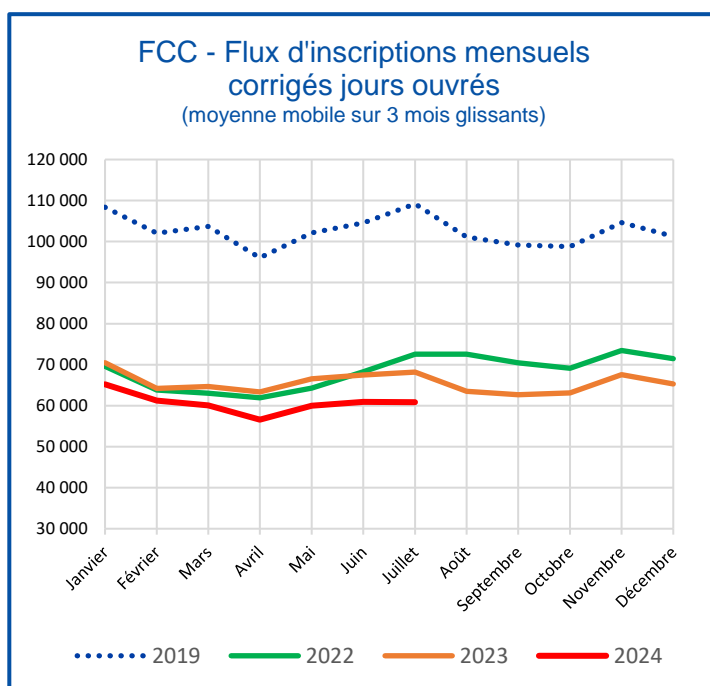
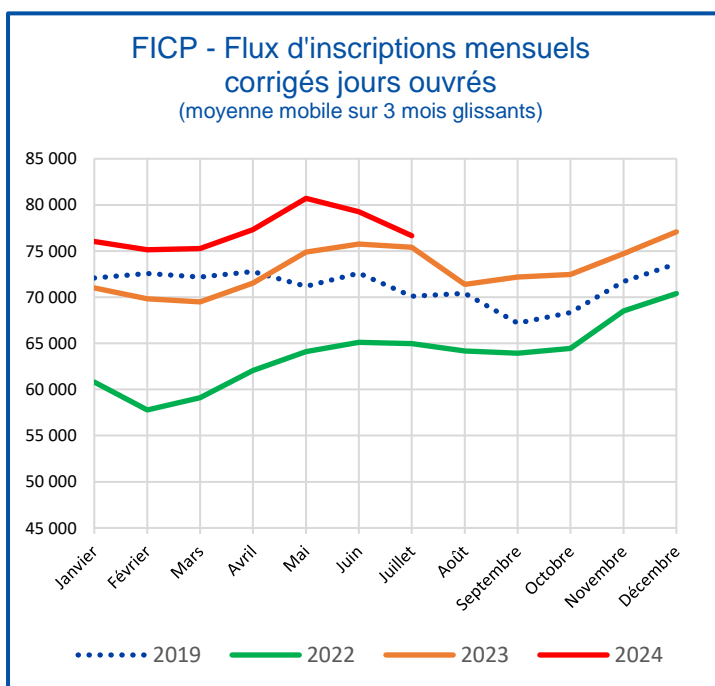
Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Juillet 2023	Juillet 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
				(à fin juillet 23)	(à fin juillet 24*)	2024/2023	2024/2019
Inscriptions au FICP** dont incidents de paiement	72 146 66 108	78 317 71 042	-5% -6%	504 143 461 645	533 823 484 791	5% 4%	7% -
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	64 671 57 679 7 386	63 347 56 293 7 441	-14% -15% -12%	459 007 402 921 59 028	420 390 372 793 50 169	-9% -8% -15%	-42% - -

Source : Banque de France

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



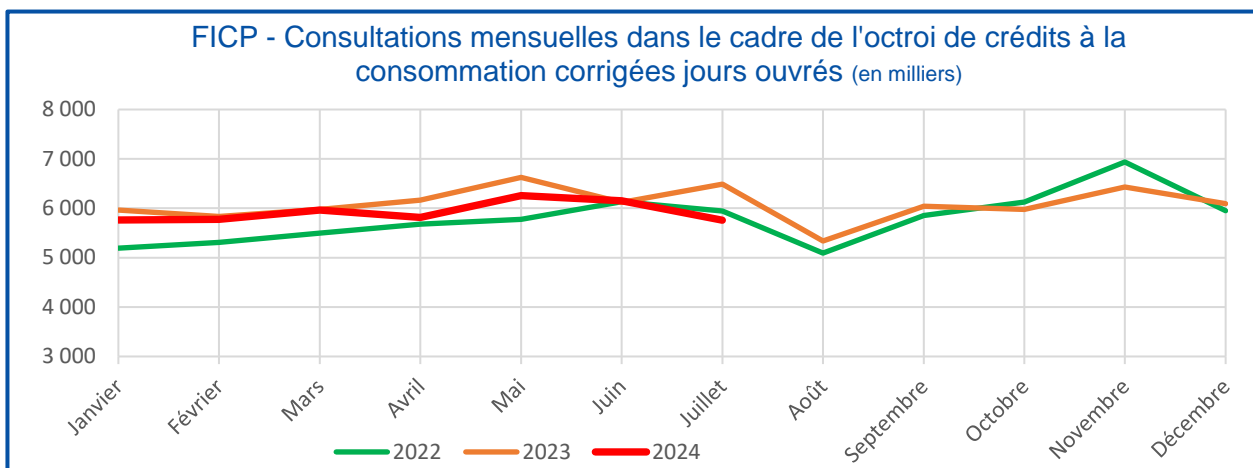
*À compter de juillet 2023, un changement de pratiques déclaratives de certains établissements entraîne un niveau d'incidents légèrement supérieur, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.

Flux de consultation obligatoire dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Juillet 2023	Juillet 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
				(à fin juillet 23)	(à fin juillet 24*)	2024/2023	2024/2019
Consultation du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	6 204 384	6 308 470	-11% 7%	42 688 3 021	41 420 2 582	-4% -15%	- -

Source : Banque de France

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

Nombre de personnes ayant sollicité les services de la BDF (téléphone, web, guichet, courrier) **

Source : Banque de France

Juillet 2023		Juillet 2024*		Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel (à fin juillet 23)		Cumul annuel (à fin juillet 24*)		Évolution du cumul annuel**	
142 358	175 423	8%	1 083 800		1 189 257	9%	68%			

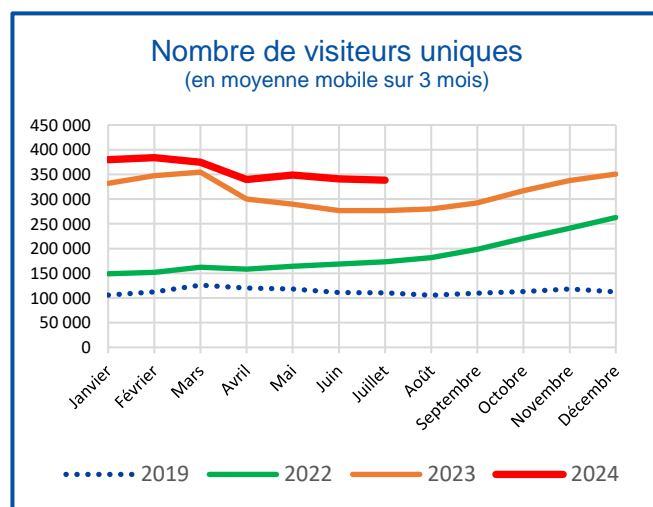
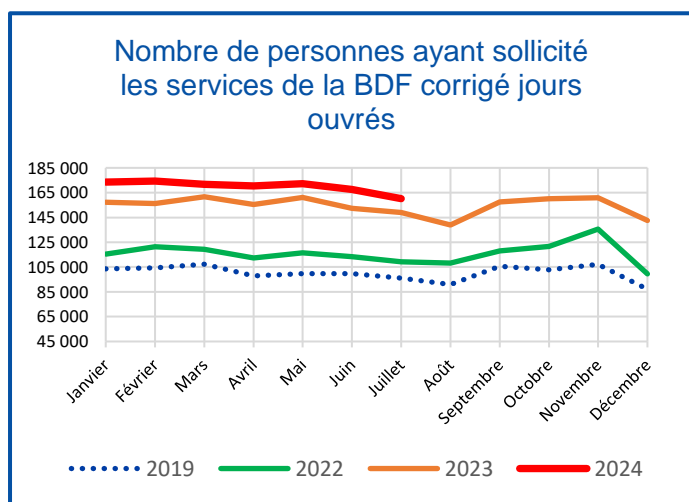
* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)

Source : Banque de France

Juillet 2023		Juillet 2024*		Évolution mensuelle 2024/2023	Cumul annuel (à fin juillet 23)		Cumul annuel (à fin juillet 24*)		Évolution du cumul annuel	
274 702	320 438	17%	2 169 015		2 468 935	14%	200%			

* Données provisoires



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers traités par les commissions de surendettement

	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	2022	2023
Dossiers traités	25 514	27 413	25 619	26 089	27 481	102 963	102 030
dont dossiers suivis par un travailleur social	48,3	49,1	49,2	48,0	48,7	48,9	48,6
Causes de surendettement							
Changement de situation professionnelle (Chômage, licenciement, nouvel emploi, retraite...)	29,4	29,0	27,7	27,6	28,5	28,1	28,5
Changement de situation personnelle (Maladie, accident, invalidité)	14,2	13,8	14,3	13,9	13,7	13,8	14,1
Changement de situation familiale (Union, séparation / divorce, naissance, décès...)	16,6	16,0	16,7	16,6	14,4	17,2	16,6
Changement de situation financière (niveau d'endettement, ressources et charges)	28,9	28,5	28,9	31,2	35,4	30,3	29,0
Autres	10,9	12,7	12,3	10,6	8,0	10,6	11,8

Source : Banque de France

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	2022	2023
Répartition par sexe							
Hommes	46,1	45,9	45,4	45,8	45,4	45,8	45,8
Femmes	53,9	54,1	54,6	54,2	54,6	54,2	54,2
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	20,9	21,1	21,8	20,5	20,9	21,8	20,8
De 35 à 54 ans	47,1	47,7	46,4	46,3	46,7	47,9	47,1
55 ans et plus	31,9	31,2	31,9	33,2	32,4	30,2	32,1

Source : Banque de France

Situation au regard du logement

(En % du nombre de dossiers traités)

Locataires
Propriétaires et propriétaires accédants
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
75,7	77,0	75,1	75,3	76,0
8,4	8,1	9,0	8,7	8,2
15,9	14,9	15,9	16,0	15,8

2022	2023
76,0	75,7
9,0	8,6
15,0	15,7

Source : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de dossiers traités)

Niveau de vie des surendettés < seuil de pauvreté monétaire
Niveau de vie des surendettés < SMIC mensuel net

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
58,4	56,5	55,2	53,6	53,9
70,6	69,0	67,6	66,8	67,7

2022	2023
62,1	57,1
70,2	69,4

Source : Banque de France

Notes de lecture : le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation. Le niveau de vie mensuel médian et le seuil de pauvreté monétaires sont respectivement 2 028 euros et 1 216 euros en 2022 pour un ménage d'une personne. Le SMIC mensuel net s'élève à 1 398,69 euros à fin mars 2024 (source INSEE).

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers traités

(En % des dossiers concernés par chaque catégorie de dettes)

Dettes immobilières
Dettes à la consommation
Dettes de charges courantes
Autres dettes

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
10,3	9,6	10,1	9,7	9,2
72,2	72,4	72,6	73,9	73,1
76,0	76,9	76,5	75,3	76,0
73,4	73,1	72,8	73,5	73,8

2022	2023
11,3	10,0
71,7	72,3
77,5	76,3
72,5	73,1

Source : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres
Note de lecture : au 2ème trimestre 2024, 9,2% des dossiers traités comportent au moins une dette immobilière.

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Juin 2024	Juillet 2024*	Cumul de janvier à juillet		2023
			2023	2024*	
Dossiers déposés	10 949	11 843	71 636	81 184	121 621
Dossiers recevables	10 009	10 449	61 091	67 114	105 658
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	11 365	10 922	67 200	74 692	119 729
Dossiers irrecevables (A)	7,7%	9,0%	6,6%	8,1%	6,9%
Mesures de rétablissement personnel (B)	35,3%	34,0%	34,6%	34,5%	35,2%
Mesures imposées suite RP sans LJ	35,1%	33,7%	34,3%	34,3%	34,9%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	49,3%	48,6%	51,3%	49,5%	50,5%
Plans conventionnels perennes	2,9%	2,1%	3,1%	2,8%	3,1%
Plans d'attente	3,4%	3,3%	3,8%	3,5%	3,7%
Mesures perennes	33,5%	33,6%	34,5%	33,6%	33,9%
Mesures d'attente	9,5%	9,6%	10,0%	9,5%	9,8%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	7,7%	8,5%	7,5%	7,9%	7,3%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 892	2 289	12 947	13 985	22 862

* Données provisoires

En juillet 2024, 11 843 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 10 922 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin avril 2024, 79 973 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 62,3% de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schema de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

